

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| cid:image002.png@01D7F1A1.1FAA92A0 |  |  |

Le 20 décembre 2021

**Inauguration du 1er commerce ouvert grâce à l’action de la Foncière de Normandie à Vire**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, s’est rendu, cet après-midi, à Vire, pour inaugurer aux côtés de Marc Andreu-Sabater, Maire de Vire Normandie et de Luc Davis, Directeur général de la Foncière de Normandie et de la SHEMA, le 1er commerce ouvert grâce à l’action de la Foncière de Normandie. Situé rue chaussée, le local, d’une superficie totale de 110 m², a été acquis par la Foncière de Normandie et a fait l’objet de travaux pour un montant total d’investissement de 164 237 euros afin de pouvoir accueillir une boutique-atelier pour les artistes du collectif local Cerise Créations.**

Dans le cadre de sa politique en faveur de la revitalisation des centres, la Région Normandie a décidé de créer au printemps 2021, avec l’appui de ses partenaires (\*), une foncière pour assurer le portage de long terme de l’immobilier commercial dans les centres-villes, centres-bourgs et quartiers. Elle est dotée d'un capital de 5 millions d'euros avec un premier objectif d'acquisition d'environ 150 locaux sur la période 2021-2026.

*« Les commerces et services des centres-villes et centres-bourgs sont essentiels au dynamisme local. Bien souvent malmenés par les évolutions de modes de vie et de consommation, ils ont été pour certains encore davantage fragilisés par la crise sanitaire, qui a dans le même temps montré tout l’intérêt d’une offre commerciale de proximité La création de la Foncière Normandie répond ainsi à un enjeu majeur, celui de consolider ou de redynamiser les centres-villes et centres-bourgs afin de redonner aux Normands l’envie d’habiter et de fréquenter leurs cœurs de villes.* *Cet outil s’inscrit en complémentarité avec les actions menées par ailleurs par la Région sur le logement, les mobilités, la réinstallation d’activités économiques dans les centres ou encore le soutien à l’aménagement des espaces publics. Après un peu plus de six mois d'existence, la Foncière a réalisé un nombre significatif de rencontres avec les acteurs des territoires* *et je me réjouis d’inaugurer aujourd’hui, à Vire, le premier commerce ouvert grâce son action »* a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

La commune de Vire-Normandie a saisi la Foncière de Normandie à l’été 2021 avec un projet de remise sur le marché d’un local vacant rue Chaussée.

Le comité de sélection puis le conseil d’administration de la Foncière de Normandie ont validé ce projet fin septembre et les travaux ont démarré fin octobre afin de permettre l’ouverture de la boutique-atelier début décembre 2021.

Le local d’une superficie de 110 m² est loué par la commune de Vire Normandie via un bail commercial qui elle-même le sous-loue au collectif Cerise Créations.

Depuis le 1er décembre, le local permet ainsi aux artistes et créateurs du collectif d'exposer et de proposer à la vente leurs productions (couture, sculpture, peinture, céramique…) de manière pérenne. Des expositions temporaires thématiques seront également organisées ainsi que des ateliers créatifs pour le grand public.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **(\*) Les actionnaires de la Foncière Normandie :*** Région Normandie : 60 %, soit 3 millions d’euros
* SHEMA : 10 %, soit 500 000 €
* Normandie Participations : 10 %, soit 500 000 €
* Caisse Dépôts Consignations : 10 %, soit 500 000 €
* Caisse Epargne de Normandie : 3.5 %, soit 175 000 €
* EPF Normandie : 3,25%, soit 162 500 €
* Territoire et Habitat Normand : 3,25 %, soit 162 500 €

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| cid:image022.png@01D72FCB.941C7B00 | cid:image023.png@01D72FCB.941C7B00 | cid:image024.jpg@01D72FCB.941C7B00 | cid:image025.png@01D72FCB.941C7B00 | cid:image026.jpg@01D72FCB.941C7B00 | cid:image027.jpg@01D72FCB.941C7B00 | cid:image028.png@01D72FCB.941C7B00 | cid:image029.jpg@01D72FCB.941C7B00 |

 |

Contact presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr